



# PRÉAUX en bref...

INFORMATIONS MUNICIPALES



OCTOBRE 2011

## Edito

Voilà un mois que la rentrée a eu lieu dans les établissements scolaires, dans les clubs et associations, à l'accueil de loisirs périscolaire.

Le forum a connu son succès habituel. Quant à la fête du sport, le temps épouvantable a hélas nuï au côté festif. Je souhaite à tous une année riche en activités.

Déjà, les vacances de Toussaint approchent. Vous trouverez dans ce numéro le détail des activités proposées aux jeunes.

La préparation de la Semaine des Arts, en novembre prochain - à noter sur votre agenda - est aussi bien avancée.

Les responsables d'associations ont été réunis le 26 septembre pour élaborer le calendrier des manifestations 2012, qui vous sera communiqué dans un prochain « Préaux en bref ».

Les particuliers pourront, quant à eux, réserver leurs dates pour des locations de salles selon les modalités habituelles (voir en page intérieure).

Concernant les **transports scolaires** pour le Collège d'ISNEAUVILLE, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 14 septembre, a décidé de doubler la participation de la Commune. Celle-ci passe ainsi à 60 €, par enfant, pour l'année - soit un coût pour la Commune proche de 7 000 €. La part des familles sera donc de 70 €, pouvant encore être réduite pour les familles disposant de faibles revenus grâce à une aide complémentaire du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale). Pour cela s'adresser en mairie.

Dans le « Préaux en bref » de septembre, il était annoncé trois **enquêtes publiques**. En fait, suite à un problème de délais d'annonces officielles, la Préfecture a décidé de reculer les dates de deux d'entre elles. Voir page suivante.

Du côté des **travaux**, cet été, outre des opérations d'entretien habituelles au Groupe Scolaire et sur les stades, le terrain extérieur de tennis a été rénové (prise des fissures et peinture).

Les portes de l'église ont aussi été repeintes par notre service technique. Prochainement, l'éclairage de la façade devrait être repris, ce qui permettra de l'illuminer à nouveau.

En octobre, devraient aussi être réalisés les travaux sur les armoires d'éclairage public, ainsi que le remplacement de 70 lanternes. A l'issue de cette opération, nous espérons que les multiples petits problèmes d'éclairage public seront résolus. Il pourra alors être procédé à l'extinction générale de ce dernier, la nuit de 24 h à 6 h du matin, comme cela avait été décidé il y a un an.

La toiture de la Clef des Champs, qui commence à rouiller depuis quelques années, va être traitée et repeinte.

Les études sur les **ruissellements**, tant au niveau de la Communauté de Communes que de la Commune se poursuivent. Elles redeviennent hélas d'actualité avec les fortes pluies que nous avons connues ces derniers temps.

Les **personnels assurant le ménage** ont été dotés de nouveaux matériels, afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Enfin, comme je l'évoquais dans mon précédent édit, nous sommes très préoccupés par l'évolution à la baisse, voire le gel, des aides attribuées pour les investissements. A cela, s'ajoutent maintenant des difficultés pour les collectivités publiques d'obtenir des prêts auprès des banques, à tel point que l'Association des Maires de France a lancé un cri d'alarme.

Le prochain Conseil Municipal aura à prendre des décisions difficiles, quant aux gros chantiers concernant la mairie et les ateliers communaux.

Avec ce numéro, vous trouverez également un « détri'astuces », journal du SMEDAR et notamment un article sur nos écoliers.

Bonne lecture

Très chaleureusement à vous  
Jean Pierre Lemoine

## Modalités de location de la Clef des Champs et du Pratelli

Les associations (lesquelles sont prioritaires) ayant établi leur calendrier, les locations vont être ouvertes aux Préautais.

**Jusqu'au 30 octobre**, les habitants de Préaux formulent leur demande de location. Si des demandes portent sur une même date, les concernés sont mis en relation afin de pouvoir trouver un arrangement.

A l'issue de cette période :

- les demandes de location sont validées définitivement lorsqu'il n'y a qu'une seule demande pour une date donnée.

- il y a tirage au sort s'il y a plusieurs demandes pour la même date et qu'aucun arrangement n'a pu être trouvé.

**Après le 30 octobre**, les locations sont attribuées au premier demandeur :

- Préautais ou extérieur pour la Clef des Champs
- aux seuls Préautais pour le Pratelli.

Pour réserver, appeler au **02.35.59.79.32**. Une permanence est assurée à la Clef des Champs les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 11 h..

(hormis les vacances où les horaires sont réduits)

Les tarifs 2012 n'ont pas encore été établis.

## Subventions 2011 pour les associations

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 22 juin, a voté les subventions suivantes, en tenant compte de projets spécifiques et du nombre de jeunes préautais.

### ◆ **Coopératives scolaires :**

Maternelle : 1850 € dont 950 € pour les sorties  
Elémentaire : 3012 € dont 1512€ pour la classe de neige (+ reversement subvention départementale)

### ◆ **C.C.A.S. : 3 200 € - A.I.P.A. : 900 €**

Interlude : 3 384 €.

- ### ◆ **Associations locales:**
- Anciens Combattants: 300 € - ADASOC: 1500 € - Allô Nounou, ici Bébé: 250 € - Archers de Préaux : 0 € mais alimentation électrique du local - Club de la Bonne Entente: 900 € - Comité des Fêtes : 0 € mais aide technique pour le feu de la St Jean - Elan Gymnique: 550 € - Hockey Club Préaux: 900 € - Passion Sports Nature: 500 € - Pétanque préautaise: 300 € - Solidarités voisins Préaux: 150 € - Tennis Club de Préaux: 750 € - Volants Préautais: achat d'équipements (valeur 500 € environ) - Le Football Club des Villages : dossier pas envoyé.

### ◆ **Autres associations :**

A.D.M.R. (Les Fougères): 400 €

A.D.M.R.(participation au C.L.I.C.): 170 €

A.R.E.H.N.(Association Régionale Environnement Haute Normandie): 80 €

Mission locale (insertion): 2 000 €

## Enquêtes publiques

Les dates initiales des deux premières enquêtes annoncées dans le précédent Préaux en Bref ont du être reportées par la Préfecture, de façon à respecter les délais d'annonces légales.

### 1) **Acquisition par la commune de Préaux de la mare située rue du Tour de Préaux.**

Il sera procédé à des enquêtes conjointes :

- préalable à la déclaration d'utilité publique
- parcellaire en vue de délimiter les parcelles de

terrain à acquérir

Les pièces du dossier et le registre seront en mairie **du 3 au 18 octobre.**

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie de 17 h à 19 h les Lundi 3, Vendredi 7 et Mardi 18 oct.

### 2) **Acquisition par la commune de de Préaux d'une bande de terrain au Puits de l'Aire pour créer une réserve incendie.**

Il sera procédé à des enquêtes conjointes :

- préalable à la déclaration d'utilité publique
- parcellaire en vue de délimiter la parcelle de ter-

rain à acquérir

Les pièces du dossier et le registre seront en mairie **du 3 au 18 octobre.**

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie les :

Lundi 3 oct. de 10 h à 12 h et Mardi 18 oct. de 17 h à 19 h

A l'issue de ces enquêtes, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la Préfecture ou en mairie des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

### 3) **Régularisation des activités de stockage de véhicules hors d'usage et de pièces de véhicules**

Menées par la société INTERNATIONAL STRATEGIE, sur la zone d'activités du Petit Verger à Préaux

Les pièces du dossier et le registre seront en mairie **du 12 septembre au 12 octobre.**

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie les :

Lundis 12, 19 et 26 sept. de 16 h à 19 h et

Lundi 3 et Mercredi 12 oct. de 16 h à 19 h

A l'issue de cette enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la Préfecture des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

## Inscription sur la « Liste électorale »



Pour les personnes (nouveaux habitants ou personnes non inscrites à ce jour sur la liste électorale de Préaux), pensez à faire votre inscription à la mairie au plus tard

**le 31 décembre 2011**

(se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité).

# FAIS LE PLEIN D'ACTIVITÉS PENDANT TES VACANCES...

## PRATIQUE ET DÉCOUVRE DE NOUVELLES DISCIPLINES

Tu es Préautais et tu as entre 6 et 17 ans, la commune de Préaux organise un programme d'animation pendant tes vacances de la Toussaint. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14H à 16H, tu peux participer aux différentes activités, encadrées par des éducateurs diplômés.

Si tu le souhaites, tu renvoies ce coupon dûment rempli, accompagné du règlement et signé par tes parents, avant le JEUDI 20 OCTOBRE 2011 à la mairie de Préaux.

**Attention les places sont prises par ordre d'arrivée.**

**Ton coupon réponse te sera réexpédié en cas d'effectif trop important.**

(Si les conditions climatiques sont mauvaises, l'activité prévue en extérieur sera remplacée par une séance à l'intérieur).

**Une participation est demandée aux familles de 1€ par séance et par enfant, le reste étant pris en charge par la mairie de Préaux.**

(en cas d'absence aucun remboursement n'est effectué).

- **Lundi 24 Oct.:** JEUX COLLECTIFS sur le stade G.Durieu de 14h à 16H
- **Mardi 25 Oct.:** TIR à L'ARC au local des Archers de 14h à 16H rte d'Isneauville (à partir de 10 ans)
- **Jeudi 27 Oct.:** TOURNOI des 3 BALLONS dans la cour des écoles de 14h à 16H
- **Vendredi 28 Oct.:** BADMINTON au court couvert de 14h à 16H
- **Lundi 31 Oct.:** JEUX d' OPPOSITION à la Clef des Champs de 14h à 16H

**Pour tous renseignements, contacter la mairie au 02.35.59.02.63**

-----✂-----coupon réponse à remettre en mairie avant le 20 octobre-----

Je soussigné(e).....  
autorise mon enfant.....  
né(e) le.....  
à participer aux activités le(s)  
jour(s) suivant(s) :

JOURS	ACTIVITÉS	PARTICIPERA
Lundi 24 Oct.	JEUX COLLECTIFS	
Mardi 25 Oct.	TIR à L'ARC	
Jeudi 27 Oct.	TOURNOI des 3 BALLONS	
Vendredi 28 Oct.	BADMINTON	
Lundi 31 Oct.	JEUX D'OPPOSITION	
<b>Total (1€ par séance)</b>		

Je règle la somme de .....euro(s) correspondant à l'inscription de mon enfant pour..... après-midi(s).

J'autorise le responsable des activités à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Personne à contacter en cas de problème..... N° Tel.....

Je déclare que mon enfant .....possède un certificat d'aptitude à la pratique du sport de moins de 3 mois et est assuré pour tous risques sportifs.

Les parents acceptent que les films ou photos pris à l'occasion de ces activités, puissent être utilisés au cours d'animations et éventuellement dans les supports d'information (sans but lucratif) de la mairie, de la Communauté des Communes du Plateau de MARTAINVILLE destinés à faire connaître le dispositif.

Préaux: le..... , Signature :

# Villages Récré

Préaux/Servaville-Salmonville/La Vieux Rue  
Communauté de Communes du Plateau de Martainville

L' Accueil de loisirs  
ouvre ses portes  
aux vacances de la Toussaint  
à Servaville Salmonville  
Du 24 au 28 OCTOBRE 2011

57.50 € la semaine (\*)  
réductions pour les 2ème, 3ème enfant, et également  
en fonction du quotient familial

Ouvert aux enfants  
de 3 à 12 ans

*Renseignements et dossiers d'inscription dans votre mairie*

Pour plus d'information contacter le 02.35.59.02.63

Mail: [preaux.servicejeunesse@orange.fr](mailto:preaux.servicejeunesse@orange.fr) Site : <http://www.preaux76.fr/>

(\*) tarif applicable aux enfants de la Communauté de Communes de Martainville et Roncherolles/Vivier  
Pour les autres communes : 85 €

## Informations diverses

Marché Fermier et Artisanal  
organisé par Le Club de La Bonne Entente

**DIMANCHE 2 OCTOBRE**

de 9h à 18h

Au Pratelli, rue du Stade



La section Rando de l' ADASOC  
organise une sortie champignons

**SAMEDI 15 OCTOBRE**

Celle-ci est ouverte à tous: adhérents ou non, enfants et adultes

Rendez-vous à 14h, parking du Pratelli

Direction la forêt de Bord, avec un co-voiturage.

Renseignements au 02 35 59 01 51

**DIMANCHE 16 OCTOBRE**

Rendez vous à 14h 30 à la Clef des Champs

**LOTO**, organisé par le Club de la Bonne Entente

Le Rallye Jeanne d'Arc historique traversera la commune de Préaux.

**SAMEDI 15 OCTOBRE**, entre 14h et 19h.

Randonnée d'une soixantaine de voitures d'époque des années 1954 à 1978.

## SOLIDARITÉ VOISINS à PRÉAUX

Cette nouvelle association a pour objectif de renforcer les solidarités de proximité et de développer les petits services et l'entraide entre voisins qui facilitent la vie du quotidien. Pour en savoir plus, permanence le 1er lundi de chaque mois, à la Clef des Champs, de 17h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)

**Prochaine permanence : LUNDI 3 OCTOBRE**

Contact : Tel : 06.07.58.74.31

E-mail : [solidarite.voisins.preaux@gmail.com](mailto:solidarite.voisins.preaux@gmail.com)

Site Web : <http://solidarite.voisins.free.fr>

Concours de Pétanque en doublette  
Ouvert à tous

organisé par la Pétanque Préautaise

**DIMANCHE 2 OCTOBRE**

Rendez vous à 14h à la Clef des Champs.



Pensez à consulter le site de la commune  
<http://www.preaux76.fr/>

## OCTOBRE

- D.2 Marché Fermier et Artisanal organisé par le Club de la Bonne Entente, de 9h à 18h, au Pratelli  
Concours Pétanque en doublette, 14h  
Ma.4 AG de l'Elan Gymnique, 20h30, la Clef des Champs  
Ma.11 AG d'Interlude, 20h30, la Clef des Champs  
AG du Comité des Fêtes, 20h30, la Clef des Champs  
V.14 AG de la Pétanque Préautaise, 19h, la Clef des Champs  
S.15 Randonnée organisée par l'Adasoc, 14h, RDV au Pratelli  
D.16 Loto organisé par le Club de la Bonne Entente  
14h30, la Clef des Champs

## NOVEMBRE

- Du V.4 au D. 13 Semaine des Arts, la Clef des Champs  
J.11 Commémoration de l'Armistice, place de la Mairie  
D.13 Spectacle du CCAS, 14h à Servaville  
S.19 AG des Archers de Préaux, la Clef des Champs  
Soirée Tennis Club, 20h, la Clef des Champs  
Soirée Adhérents Passion Sports Nature, au Pratelli  
S.26 AG des AC/UNC, 10h30, la Clef des Champs  
S.26 et D.27 Marché de Noël, au Pratelli